

Fontaines Saint-Martin le 30 janvier 2026

Le Maire de Fontaines Saint-Martin

À
Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

CONVOCATION

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL**, qui aura lieu le

5 février 2026 à 20 h 30
Salle Jean Moulin
69270 FONTAINES SAINT-MARTIN

ORDRE DU JOUR :

- 1 Article L2122-22 Décisions du Maire ;
- 2 Ouverture anticipée des dépenses d'investissement 2026 ;
- 3 Convention ORIGAMI ;
- 4 Avenant Convention cadre des services numériques de la Métropole du Grand Lyon ;
- 5 Rapport sur le prix et la qualité de la gestion des déchets de la Métropole du Grand Lyon 2024 ;

Questions diverses et informations au conseil :

- Information sur la gestion des moustiques tigres ;
- Point sur les travaux de l'école.

Recevez, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, mes salutations les meilleures.

Le Maire
Virginie POULAIN

